



OBJET : Circulaire de liaison Avril / mai 2024

Madame, Monsieur,

Nous vous prions de prendre connaissance des informations ou rappels suivants et vous invitons à conserver cette circulaire de liaison.

Quelques dates à retenir

Dates	Evénements, projets, ...
Mardi 02 avril	Conseils de classe de mi-semestre en présence des délégués.
Mercredi 03 avril	2 ^{ème} Journée pédagogique StJO'lympiques pour les enseignants et le personnel d'encadrement : Les élèves participant au projet StJo'lympiques (compétitions et ateliers spectacles) devront être présents de 09h à 12h, les autres n'auront pas cours.
Jeudi 04 et vendredi 05 avril	Orientibus pour tous les élèves de 4 ^{ème} . Interventions des Compagnons du devoir, de l'ANEFA, de l'IUMM, pour les élèves inscrits.
Mardi 09 avril (matin)	Tournée sur le climat et la biodiversité (participation pour tous les élèves de 4 ^e)
Vendredi 13 avril	Fin de la 1 ^{ère} période du 2 ^{ème} semestre.
Du vendredi 19/04 (soir) au lundi 06/05 (matin)	VACANCES DE PRINTEMPS
Jeudi 09 et vendredi 10 mai	Pont de l'Ascension
Mercredi 15 mai	Le collège est centre d'examen pour l'ORAL du DNB 3^{ème} : une convocation individuelle a été distribuée à chaque élève de 3 ^{ème} ; pas de cours pour les autres élèves (accueil possible : 6°, 5°, 4°).
Mardi 28 mai (après-midi)	3 ^{ème} séance « collège au cinéma » pour les 4 ^{ème} .

Informations Aumônerie :

Dates	Evénements, projets, ...
Mardi 2 avril	Messe de Pâques célébrée par le Père Vincent et animée par les élèves et les membres des personnels du collège (15h45-16h50 en salle de permanence)
Du 2 au 3 mai	Retraite pour les 4 ^{ème} volontaires au collège de Notre Dame d'Orveau du jeudi 2 mai (arrivée à 10h) au vendredi 3 mai (fin à 17h).
Vendredi 17 mai	Messe célébrée par le Père Vincent de 12h à 12h30 à l'aumônerie
Mardi 21 mai	Pèlerinage au Mont Saint Michel pour les 4 ^{ème} inscrits à l'aumônerie

Circulaires :

Vous trouverez toutes nos circulaires sur le site du collège <http://st-joseph-segre.anjou.e-lyco.fr/> dans la rubrique circulaires ». Nous vous invitons à consulter la rubrique régulièrement (au moins une fois par mois).

Infirmierie :

Rappel : Notre équipe se tient à l'écoute de votre enfant pour l'accueillir au sein de l'infirmierie. Cependant, nous constatons qu'il y a de plus en plus d'élèves à l'infirmierie aux récréations ou sur temps de cours. Pouvez-vous rappeler à vos enfants qu'ils ne doivent venir à l'infirmierie que lorsqu'ils n'arrivent pas à gérer la douleur. En cas de suivi médical, il est possible de laisser des médicaments à l'infirmierie (armoire, frigo...) avec l'ordonnance correspondante.

Les enfants doivent rester à la maison s'ils ne se sentent pas bien dès le matin. Nous sommes trop souvent dans l'obligation de rappeler les familles pour qu'elles viennent les chercher.

Soyez assurés Madame, Monsieur, de notre entier dévouement,